

Règlement particulier - Annexe N° 09

SAISON SPORTIVE 2021

Meetings Nationaux – Piscine

Bassin de 50 mètres, chronométrage électronique

*AIX EN PROVENCE 23-24 Janvier, VITTEL 13-14 Février,
RENNES 13-14 Mars, MONTLUCON 10-11 Avril (couplé avec CdF Masters)*

1 Catégories concernées

- ✓ Toutes catégories.

2 Modalité de sélection

- ✓ Avoir participé à une compétition en région sur la saison en cours.

3 Matériel

- ✓ Matériel conforme au règlement sportif de la CNNAP.

4 Participation

- ✓ Les meetings nationaux ne sont pas réservés aux nageurs du comité organisateur. Ils sont ouverts à tous.
- ✓ Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour du règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager. Le choix de l'assureur est libre à condition que l'assurance couvre tous les risques relatifs à la participation aux entraînements et à la compétition : le contrat d'assurance sera fourni à l'organisateur à titre de justificatif.
- ✓ Les nageurs et chef d'équipe étrangers sont autorisés à participer s'ils sont en possession de leur licence CMAS.
- ✓ Ces meetings n'étant pas déclarés comme « Open », les clubs non affiliés à la FFESSM ne peuvent pas y participer.
- ✓ Le Meeting peut être cumulé avec le Championnat régional du Comité organisateur.

5 Programme (3 sessions)

Session 1 Jour 1	Session 2 Jour 2	Session 3 Jour 2
50AP F/H	50BI F/H	50SF F/H
100BI F/H	100SF F/H	400SF F/H
1500SF F/H	800SF F/H	100IS F/H
200SF F/H	400IS F/H	200BI F/H
Pause	400BI F/H	Pause
Finale 50AP F/H	Pause	Finale 50SF F/H
Finale 100BI F/H	Finale 50BI F/H	4x100BI Mixte
	Finale 100SF F/H	4x100SF F/H

6 Engagements

- ✓ Pour les clubs étrangers, les engagements seront à envoyer par mail à l'adresse suivante: secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com

7 Classement et récompenses

- ✓ Au libre choix de l'organisateur.